

Le Gip-Sap a pris son envol hier



Parmi les acteurs présents hier, Guylaine David, déléguée régionale de ANSP et Corinne Duplat, présidente de la commission formation de la SESP (au centre) animeront des ateliers aujourd'hui sur l'emploi et la formation. (Photo SLY)

Depuis hier et jusqu'à ce soir, le conseil général accueille le "colloque de l'aide à la personne" qui fait suite à la naissance du tant attendu Gip-Sap (groupement d'intérêt public-services à la personne). Aujourd'hui, les différents acteurs du secteur se rencontreront lors de 4 ateliers menés par des intervenants locaux et nationaux.

L'hémicycle du conseil général a fait le plein, hier après-midi, pour accueillir le "colloque de l'aide à la personne" qui a lancé officiellement le nouveau Gip-Sap (groupement d'intérêt public-services à la personne) piloté par le conseil général, la Région et l'association des maires de la Réunion. Tous les acteurs du secteur des services à la personne étaient présents pour ce baptême de la Maison de l'aide à la personne (autre nom du Gip). Enfin presque, puisque les ex-salariés de l'Arast (1) n'avaient pas été conviés. Après une discussion serrée avec la sécurité, ils ont fini par accéder à l'accueil pour regarder la retransmission des discours sur un écran de télé. Le Gip-Sap "n'est pas un gros machin de plus, ni une tribune politique", a déclaré d'emblée Nassimah Dindar lors de son discours d'ouverture. Le Gip a pour objectif de gérer l'ensemble des problématiques liées aux services à la personne et d'en coordonner les différents acteurs. Une structure devenue indispensable car "un tel secteur est un formidable gisement d'emplois" a ajouté la présidente du conseil général. "Cette idée de Gip était archi-nécessaire car le secteur de l'aide à la personne a besoin de cohésion et de lisibilité. Même en métropole, il est très difficile de trouver rapidement le bon interlocuteur ou la bonne structure. Le Gip sera là pour fédérer les acteurs. Il permettra aussi de professionnaliser les intervenants qui pourront ainsi accéder à une réelle reconnaissance", explique Corinne Duplat, présidente de la commission formation de la SESP(2).

Des besoins spécifiques

Avec une espérance de vie qui ne cesse de s'allonger (73 ans pour les hommes et 81 ans pour les femmes), la Réunion comptera 3 fois plus de personnes âgées en 2030 (soit 75 000 personnes) et les plus de 60 ans représenteront 25% de la population (contre 10% actuellement). Et comme les Réunionnaises font en moyenne 2,5 enfants, le département comptera 5000 enfants de moins de 3 ans supplémentaires dans 20 ans. De quoi donner du travail à la trentaine de structures agréées en 2009 et aux 14 000 salariés du secteur. Autre spécificité : contrairement à la moyenne métropolitaine, la Réunion regroupe beaucoup d'aidants familiaux, environ 15 000, qui interviennent, notamment, auprès des personnes âgées. Pour Florence Leduc, présidente nationale des aidants familiaux (elle animera un atelier sur le sujet aujourd'hui), l'explication est culturelle : les valeurs familiales sont encore prépondérantes à la Réunion. "Les jeunes de métropole habitent souvent très loin de leurs parents. S'ils restent attachés à la famille, ils n'ont en revanche aucun ancrage dans le quotidien. Ils font donc appel à des personnes extérieures et ils achètent du service à la personne comme n'importe quel autre service." "Il existe une très forte solidarité familiale et de proximité qui fait que ce sont en grande majorité les proches qui s'occupent des personnes âgées", résume le Dr Pierre Catteau, gériatre. Résultat, sur les 12 600 bénéficiaires de l'APA(3) que compte la Réunion, 75% sont aidés par des proches et 77% vivent encore à leur domicile

E.M

(1) Le 27 novembre 2009, le tribunal civil de Saint-Denis a prononcé la liquidation de l'Arast : 1 200 personnes se sont retrouvées sans emploi et plus de 5 000 bénéficiaires sans aide à domicile. (2) SESP : syndicat des entreprises de services à la personne (3) APA : allocation personnalisée à l'autonomie